

Université PANTHEON - ASSAS (PARIS II)
Droit - Economie - Sciences Sociales

U.E. C.
2111

Assas

Session : mai 2018
Année d'étude : Première année de Master Droit
Discipline : *Droit international public II*
(Unité d'Enseignements Complémentaires)
Titulaire du cours : M. le professeur Denis ALLAND

Documents autorisés :

- Denis Alland, *Manuel de droit international*, PUF
- Th. Fleury-Graff, *Manuel de droit international public 2*, PUF
- Texte de la Charte des Nations Unies (éd. ONU ou éd. Pedone)

Les surlignages et post-it dans les livres sont autorisés, à l'exclusion de notes substantielles personnelles, manuscrites ou dactylographiées, de toutes photocopies, de pages imprimées arrachées à, ou découpées dans, les ouvrages autorisés ou un quelconque autre ouvrage ; tous les instruments et documents électroniques sont exclus.

Traitez les cinq questions suivantes (attention à la pondération des questions) :

1. Les dommages causés à un Etat par un autre Etat peuvent-ils engendrer une obligation de réparer en l'absence de tout fait illicite de la part de ce dernier ? (1 point)
 2. Aspects de droit international public de l'affaire « Skripal » (1 point)
 3. Les frappes du 14 avril 2018 sur la Syrie sont-elles licites au regard du droit international ? (3 points)
 4. Les sanctions de l'Union européenne contre la Russie entre 2014 et 2018 : appréciation critique (3 points)
 5. Les circonstances excluant l'illicéité ou la responsabilité ? (2 points)
-